Université Claude Bernard Lyon 1

DECLARATION SUR L'HONNEUR

dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2ème ou 3ème année des études de santé (des arrêtés du 24 mars 2017 et du 26 juillet 2010)

Date limite de dépôt de dossier : 15 mars 2021 (cachet de la poste faisant foi)

Je soussigné(e) [Nom Prénom]…….
atteste sur l'honneur :

☐ **ne m'être JAMAIS inscrit(e) en première année d'un cursus santé** (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PACES, ou PCEM1 ou PCEP1)

☐ **m'être déjà inscrit(e)** : (avant l'année universitaire 2020-2021)

☐ en PACES ⟹ ☐ 1 fois ☐ 2 fois ou plus

☐ au concours de 1ère année médecine (PCEM1) ⟹ ☐ 1 fois ☐ 2 fois ou plus

☐ au concours de 1ère année pharmacie (PCEP1) ⟹ ☐ 1 fois ☐ 2 fois ou plus

et candidater UNIQUEMENT pour l'année universitaire 2021-2022 auprès du centre examinateur de Lyon, où je me présente pour : [cochez une seule case **par ligne** : filière demandée, ville demandée]

☐ Droit au remord (si vous êtes éligible)

☐ Médecine ☐ Pharmacie ☐ Odontologie ☐ Maïeutique

En souhaitant être affecté(e) dans l'établissement de :

☐ Clermont-Ferrand ☐ Grenoble ☐ Lyon Est ☐ Lyon Sud ☐ Saint-Etienne

J'atteste également sur l'honneur :

☐ **ne m'être JAMAIS présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour**

☐ **m'être DEJA présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et la ville demandées** Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

Année de présentation	Ville demandée	Filière demandée	Année d'études demandées
……	……	……	……
……	……	……	……
……	……	……	……
……	……	……	……

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 4441-1 du Code pénal.

Fait à …… **le** …… **Signature obligatoire** :